Nouveau Parti démocratique du Québec

États financiers
Au 31 décembre 2021

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.

501-1200 boulevard Guillaume-Couture
Lévis QC G6W 0R9

Téléphone **418 839-7531**
Télécopie 418 839-8415
Courriel info.levis@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction du
Nouveau Parti démocratique du Québec,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC** (Parti), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Parti ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Parti à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ORIGINAL SIGNÉ

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 21 avril 2022

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A132189

Nouveau Parti démocratique du Québec

ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2021	2020
PRODUITS		
Allocations	**57 808 $**	57 446 $
Appariement	**9 158**	9 263
Contributions (note 6)	**3 663**	3 705
Remboursement des frais d'audit	**6 301**	3 225
Transferts provenant des instances du Parti	**-**	1 154
Adhésions	**220**	164
	77 150	74 957
CHARGES		
Salaires et bonis des administrateurs	**32 805**	16 737
Articles promotionnels	**2 612**	-
Fournitures de bureau	**2 151**	553
Fournitures informatiques et site Web	**-**	11 377
Frais d'audit	**12 603**	6 449
Frais de voyage et de représentation	**-**	370
Honoraires professionnels	**6 384**	4 414
Intérêts et frais bancaires	**32**	345
Logiciel	**4 342**	4 652
Remboursement d'amendes	**2 350**	-
	63 279	44 897
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**13 871**	30 060
ACTIF NET, début de l'exercice	**63 311**	33 251
ACTIF NET, fin de l'exercice	**77 182 $**	63 311 $

Nouveau Parti démocratique du Québec

BILAN
Au 31 décembre

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	**88 896 $**	56 969 $
Créances (note 3)	**28 148**	28 332
	117 044 $	85 301 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Dettes de fonctionnement (note 4)	**39 020 $**	21 990 $
Somme due au chef du Parti, sans intérêts	**842**	-
	39 862	21 990
ACTIF NET	**77 182**	63 311
	117 044 $	85 301 $

Approuvé :

ORIGINAL SIGNÉ
_____, administrateur

Document Ref: FCMHF-WCC8M-EGVPF-7N3SJ

Nouveau Parti démocratique du Québec

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	**13 871 $**	30 060 $
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	**18 056**	(14 589)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**31 927**	15 471
ENCAISSE, début de l'exercice	**56 969**	41 498
ENCAISSE, fin de l'exercice	**88 896 $**	56 969 $

Document Ref: FCMHF-WCC8M-EGVPF-7N3SJ

1. AUTORISATION

Le Parti a été autorisé le 30 janvier 2014 par Le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) en vertu de la Loi électorale.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers du Parti ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et selon les directives du DGEQ en cette matière.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

Le Parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits découlant des campagnes de financement et d'adhésion sont enregistrés dans l'exercice où les contributions sont effectuées et confirmées par le DGEQ.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement du Parti dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que le Parti ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Parti évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Parti sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2021	2020
Adhésions	**25 $**	25 $
Contributions	**945**	935
Le Directeur général des élections du Québec		
Frais d'audit	**20 718**	14 417
Revenus d'appariement	**3 863**	6 313
Taxes à la consommation	**2 597**	1 790
Avance au chef du Parti	**-**	4 852
	28 148 $	28 332 $

4. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Comptes fournisseurs	**33 139 $**	17 028 $
Vacances à payer	**1 152**	-
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	**4 729**	4 962
	39 020 $	21 990 $

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour le Parti si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent principalement du DGEQ.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Parti éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Parti est exposé à ce risque principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

6. CONTRIBUTIONS

	2021		2020	
	Nombre	**Montant**	Nombre	Montant
Sommes reçues	**52**	**3 663 $**	**47**	3 705 $

Au cours de l'exercice, aucune contribution en biens n'a été reçue.

Instance
Nouveau Parti démocratique du Québec

Annexe 1 - Sommes recueillies à l'occasion d'activités de financement ou politiques

Date	Lieu	Nature	Prix d'entrée	SOMMES RECUEILLIES		Revenus accessoires
				* a titre de revenu de contribution	à titre de revenu d'activité politique	
			TOTAL		- $	- $
					A	B

* Ces sommes doivent faire partie du montant des contributions à inscrire à la ligne 1 de l'état des résultats

Annexe 2 - Emprunts auprès d'un établissement financier ou d'un électeur

2.0 Auprès d'un établissement financier ou d'un électeur

Emprunt #	Nom, prénom et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés dans l'exercice
							- $	
							- $	
							- $	
							- $	
							- $	
							- $	
			TOTAL	- $	- $	- $	- $	- $
					C	D	E	F

2.1 Auprès du parti

Emprunt #	Nom du parti	Date de l'emprunt						
							- $	
							- $	
							- $	
							- $	
			TOTAL	- $	- $	- $	- $	
					G	H	I	

2.2 Auprès d'une autre instance

Emprunt #	Nom de l'instance	Date de l'emprunt						
							- $	
							- $	
							- $	
							- $	
			TOTAL	- $	- $	- $	- $	
					J	K	L	

Instance
Nouveau Parti démocratique du Québec

Annexe 4 - Cautionnement

Nom et prénom de l'électeur	Adresse du domicile (No, rue, app, ville et code postal)	Montant cautionné

Annexe 5 - Placements et prêts

5.0 Placements

Nom de l'institution	Solde au début de l'exercice	Acquisitions (ajouts)	Dispositions (diminution)	Solde à la fin de l'exercice
				- $
				- $
				- $
				- $
				- $
				- $
TOTAL	- $	- $	- $	- $
		A	B	C

5.1 Prêts au parti

Nom du parti				
				- $
				- $
				- $
				- $
TOTAL	- $	- $	- $	- $
		D	E	F

5.2 Prêts à une autre instance

Nom de l'instance				
				- $
				- $
				- $
				- $
TOTAL	- $	- $	- $	- $
		G	H	I

Instance
Nouveau Parti démocratique du Québec

Annexe 6 - Établissement financiers où sont déposées les sommes recueillies

Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement	No du compte
Caisse Desjardins de Hull-Aylmer	100 - 880 boulevard De La Carrière, Gatineau, QC, J8Y 6T5	[redacted]

Annexe 7 - Contributions en biens et services

Nom et prénom de l'électeur (ordre alphabétique)	Adresse du domicile (No, rue, app., ville et code postal)	Nombre	Montant
	TOTAL	0	- $

élections Québec

DGE-209 (18-09)

ANNEXE _____ (numéro)

Nouveau Parti Démocratique du Québec

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, Bulletin B-1
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

SOURCES DE FINANCEMENT

Entités autorisées			Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées $	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Financement du directeur général des élections	Référence à la Loi électorale		Annuelles $	Électorales $	Annuelles $	Électorales $		
Allocations	Section I, Ch. II	Art. 82, 82.1	57 807,73	-			57 807,73	74,9%
Revenus d'appariement	Section I, Ch. II	Art. 82.2	9 157,50	-			9 157,50	11,9%
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, Chap. II Art. 112		6 301,45				6 301,45	8,2%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I			-		-	-	0,0%
Total du financement du directeur général des élections			73 266,68	-		-	73 266,68	95,0%
Revenus autonomes	Tableau I		3 883,00		-		3 883,00	5,0%
Transferts des entités autorisées	Tableau I		-		-		-	
Total du financement du parti et des instances			77 149,68	-	-	-	**77 149,68**	**100%**
Financement total			**77 149,68**		**-**			

UTILISATION DU FINANCEMENT

		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées $	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Dépenses		Annuelle $	Électorale $	Annuelle $	Électorale $		
Administration courante	Tableau II	21 170,97		-		21 170,97	22,2%
Communication et diffusion d'un programme politique	Tableau II	6 954,23		-		6 954,23	7,3%
Coordination de l'action politique	Tableau II	32 805,12		-		32 805,12	34,5%
Transferts aux entités autorisées	Tableau II	-		-		-	
Dépenses ayant trait aux élections	Tableau II		-		-	-	0,0%
Autres dépenses	Tableau II	2 350,00		-		2 350,00	2,5%
Total des dépenses du parti et des instances		63 280,32	-	-	-	63 280,32	**66,5%**
Dépenses totales		63 280,32		-			
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses **Annuelles : 13 869,36 $ Électorales : - $**		**13 869,36**		**-**		**13 869,36**	
Variation du financement par les postes du bilan							
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	31 927,65		-		31 927,65 $	33,5%
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autreS que la trésorerie				-		- $	0,0%
Acquisition (disposition) des actifs à long terme				-		- $	0,0%
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme				-		- $	0,0%
Financement total utilisé		**95 207,97**		**-**		**95 207,97 $**	**100%**

Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

04 / 25 / 2022
Date

ORIGINAL SIGNÉ
Signature du représentant officiel

élections Québec

Nouveau Parti Démocratique du Québec

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

TABLEAU I : REVENUS

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	$	$	$	
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES				
Avances et remboursements du directeur général des élections	-	-	-	Ligne 5
Moins : remboursement d'avances excédentaires	-	-	-	Ligne 21
Total du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
REVENUS AUTONOMES				
Contributions	3 663,00	3 705,00	-	Ligne 1 (Annexe 3)
Adhésions (cartes de membres)	220,00	164,10	-	Ligne 2
Revenus d'activités politiques	-	-	-	Ligne 3
Revenus accessoires	-	-	-	Ligne 4
Remboursement TPS/TVQ	-	-		
Intérêts gagnés	-	-	-	Ligne 9
Autres revenus (préciser)	-	-	-	Lignes 10 à 18
Autres revenus (préciser)	-	-		
Total des revenus autonomes	3 883,00	3 869,10	-	
TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti				
Cession du remboursement des dépenses électorales	-	-		
Autres revenus de transferts	-	1 154,04		
Total des transferts des instances au parti	-	1 154,04		
Du parti aux instances			-	Ligne 6
Entre instances			-	Ligne 7
Total des transferts	-	1 154,04	-	

TABLEAU II : DÉPENSES

	$	$	$	
ADMINISTRATION COURANTE				
Salaires et charges sociales				
Direction générale et personnel d'encadrement	-	-		
Recrutement de membres et financement	-	-		
Personnel administratif et informatique	-	-		
Charges sociales	-	-		
Total partiel	-	-		
Honoraires et autres rémunérations				
Administration	6 384,45	4 414,24		
Vérification (audit)	12 602,91	6 449,25		
Juridiques	-	-		
Autres (préciser)	-	-		
Total partiel	18 987,36	10 863,49		
Locaux et frais afférents				
Loyer	-	-	-	Ligne 32
Taxes foncières et assurances	-	-		
Entretien et réparations	-	-		
Chauffage et électricité	-	-		
Amortissement bâtiments et améliorations locatives	-	-		
Perte sur disposition d'immobilisation			-	Ligne 36
Total partiel	-	-	-	
Fonctionnement				
Télécommunications	-	-	-	Ligne 33
Secrétariat et frais de bureau	2 151,18	552,62	-	Ligne 30
Location et entretien des équipements	-	-		
Frais de déplacement et de représentation	-	370,25		
Amortissement mobilier et équipements	-	-		
Total partiel	2 151,18	922,87	-	
Frais financiers				
Intérêts sur emprunts	-	-	-	Ligne 20
Frais de service et d'administration	32,43	345,36	-	Ligne 35
Total partiel	32,43	345,36	-	
Autres (préciser)	-	-	-	Lignes 37 à 41
Total administration courante	21 170,97	12 131,72	-	

élections Québec

Nouveau Parti Démocratique du Québec

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	$	C	$	
COMMUNICATIONS ET DIFFUSION D'UN PROGRAMME POLITIQUE				
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	-	-		
Publicité	2 612,23	-	-	Ligne 31
Réseaux sociaux et sites Web	4 342,00	16 028,97		
Relations publiques	-	-		
Frais de déplacement et de représentation	-	-		
Amortissement logiciels et sites Web	-	-		
Autres (préciser)	-	-		
Total communications et diffusion d'un programme politique	6 954,23	16 028,97	-	
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE				
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	32 805,12	16 736,69		
Activités de financement	-	-		Ligne 25
Activités politiques	-	-	-	
Frais de participation : réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	-	-	-	Ligne 29
Autres (préciser)	-	-		
Total partiel	32 805,12	16 736,69	-	
Dépenses de campagne à la direction	-	-		
Moins : Remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-	-		
Total partiel	-	-		
Total coordination de l'action politique	32 805,12	16 736,69	-	
TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti			-	Ligne 22
Du parti aux instances				
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-		
Autres dépenses de transfert	-	-		
Total des transferts du parti aux instances	-	-		
Entre instances			-	Ligne 23
Total des transferts aux entités autorisées	-	-	-	
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS				
Transferts aux agents officiels	-	-	-	Ligne 24
Dépenses préélectorales	-	-	-	Ligne 27
Dépenses postélectorales	-	-	-	Ligne 28
Dépenses électorales attribuables aux agents officiels	-	-	-	Ligne 26
Moins : Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-		
Dépenses électorales remboursées par les agents officiels	-	-		
Fermeture du fonds électoral	-	-	-	Ligne 8
Autres : (préciser)	-	-		
Total des dépenses ayant trait aux élections	-	-	-	
AUTRES DÉPENSES				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-	Ligne 34
Amendes et pénalités	2 350,00	-		
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-		
Autres (préciser)	-	-		
Total autres dépenses	2 350,00	-	-	
Total des dépenses du parti et des instances	63 280,32	44 897,38	-	

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
	$	$	$
Encaisse (découvert d'encaisse)	88 895,80	56 968,15	-
Petite caisse			-
Placements encaissables sur demande			
Marge(s) de crédit bancaire			
Total de la trésorerie	88 895,80	56 968,15	
Variation de la trésorerie		31 927,65	-

élections Québec

DGE-241 (18-03)

Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé

Signature et déclaration du représentant officiel

Je, Alexandre (Prénom) Dagenais (Nom),

représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé Nouveau Parti Démocratique du Québec (Nom du parti politique autorisé),

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi électorale (LE).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la LE.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

ORIGINAL SIGNÉ (Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel) le 04 / 25 / 2022 (Date)

Signature et déclaration du chef de parti

Je, Raphaël (Prénom) Fortin (Nom),

chef du parti politique autorisé Nouveau Parti Démocratique du Québec (Nom du parti politique autorisé),

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé(e) des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé(e) des pratiques de sollicitation de mon parti et juge qu'elles sont conformes à la Loi.
4. Je déclare avoir transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

ORIGINAL SIGNÉ
Signature de la ou du chef du parti

le 04 / 25 / 2022
Date